

Vente d'une négresse

Vente d'une négresse par M. Amable-Jean-Joseph Came de Saint-Aigne, officier dans les troupes du détachement de la marine, à Claude Pecaudy de Contrecoeur, capitaine dans les mêmes troupes (Lanoullier, 6 juin 1749).

Pardevant les notaires royaux en la prevosté de Québec y résidant sous-signé fut présent Amable-Jean-Joseph Came Ecuyer sieur de St-Aigne, officier dans les troupes du détachement des troupes de l'Isle Royale en garnison en cette ville, lequel a par ces présentes, vendu, cédé et transporté dès maintenant et à toujours, une negresse nommée Louison âgée de vingt-sept ans environ, à luy appartenante à Claude Pecaudy Ecuyer sieur de Contrecoeur Capne des troupes du détachement de la marine en garnison à Montréal, stipulant pour luy Monsieur Maître Frs. Daine, conseiller du Roy, lieutenant général de la Prevoté de cette ville, à ce présent acceptant pour luy et à l'instant la de. negresse aurait été remise à mon dit sieur Daine au dit nom, la ditte vente faite moyennant la somme de mille livres en un billet de mon dit sieur Daine payable à volonté en datte de ce jour. Car ainsi a été convenu entre les parties. Promettant etc obligéant etc renonçant etc. Fait et passé en l'hôtel de mon dit sieur le lieutenant général l'an mil sept cent quarante neuf le six juin avant midy et ont signé après lecture faite.

Daine Came de St-Aigue Imbert Lanoullier

Daine Came de St-Aigue Imbert Lanoullier (1)

(1) Archives Judiciaires de Québec.